

Modifications des accueils et des services lors des délestages électriques

SERVICE CONCERNE	EN CAS DE COUPURE ENTRE 8H ET 13H	EN CAS DE COUPURE ENTRE 18H ET 20H
Accueil général	Maintien de l'accueil physique du public Pas de standard téléphonique Pas de recueil ni de remises de titres Pas d'enregistrement d'acte d'état-civil Pas de délivrance d'autorisation funéraire	Fermeture de l'accueil à 17h30 le jeudi
Accueil du CCAS	Maintien de l'accueil physique du public Pas de standard téléphonique	Fermeture de l'accueil à 17h30 le jeudi
Multi-accueil Heron Cendré	Accueil des enfants Maintien des repas chauds en fonction de l'horaire de la coupure	Fermeture de la structure à 17h30
Relai Petite Enfance	Annulation des animations au Héron cendré	Fermeture de la structure à 17h30
Vie éducative <u>Si l'école est située dans un secteur concerné par un délestage</u>	Pas d'accueil des enfants pour l'ensemble de la demi-journée. Accueil des enfants des personnels prioritaires sur un site non concerné par un délestage	Non concerné
Restauration	Maintien d'un repas chaud en fonction de l'horaire de coupure ou accueil des enfants pour un repas froid	Non concerné
Accueil périscolaire <u>Si l'école est située dans un secteur concerné par un délestage</u>	Pas d'accueil périscolaire Accueil des enfants des personnels prioritaires sur un site non concerné par un délestage	Fermeture à 17h30
Accueil de loisirs le mercredi <u>Si l'accueil de loisirs du domaine de Beauregard est situé dans un secteur concerné par un délestage</u>	Accueil des enfants à partir de 13h Accueil des enfants des personnels prioritaires sur un site non concerné par un délestage	Fermeture à 17h30
Espace culturel George Sand	Décalage des activités prévues	Annulation ou report des événements
Bibliothèque	Fermeture au public	Fermeture au public
Vie associative	Pas de standard téléphonique Annulation des activités associatives dans les salles concernées par la coupure	Fermeture du service à 17h30 le jeudi Annulation des activités associatives dans les salles concernées par la coupure

